

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/125

Objet : Avenant de prolongation de la convention-cadre avec la SAFER

Séance du mardi quinze novembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente

Titulaires présents (54) : Francis AMPEN – Brigitte GALLI – Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA – Christophe LEGROIS – Pierre GRANDGENEVRE – Nathalie BAUCHART – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Jacques NUNS – Philippe MASQUELIER – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Didier TIBERGHEN – Catherine DEPELCHIN – Pascal DECOOPMAN – Jean-Luc CAPPAERT – Samuel BEVER – Jean-Michel PLAETEVOET – Yves DELFOLIE – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Marie SANDRA - Pascal CODRON – Franck MEURILLON – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE – Jean-Pierre BATAILLE – Dorothée DEBRUYNE – Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE – Anne VANPEENE – Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Suppléants présents (3) : Danielle MAMETZ par Laurent DENIS – Bernadette POPELIER par Didier PELISSIER – Sandrine KEIGNAERT par Francis BEVE

Procurations (21) : Antony GAUTIER à Samuel BEVER - Arnaud DEVILLEZ à Pierre GRANDGENEVRE – Gilles DEVIENNE à Sophie SPATOLA – Marjorie VANDENBERGHE à Brigitte GALLI – Marc DENEUCHE à *Nathalie BAUCHART*. – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE – Caroline LANDTSHEERE à Jean-Luc DEBERT - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Elise DORMION-ROUSSEZ – Florence BRISBART à Philippe GRIMBER – Bernard DENTENER à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Céline SAUZEAU – Michel DUHOO à Valentin BELLEVAL – Sophie ANDRE à Jean-Pierre BAILLEUL – Rebecca ELSENS à Marie SANDRA – Frédéric JUDE à Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE à Régis DUQUESNOY – Céline INGELAERE à Anne VANPEENE – Jean-Luc BARET à Jean-Pierre BATAILLE - Joël DEVOS à Dorothée DEBRUYNE – Eric SMAL à Luc EVERAERE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.



**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/125

Objet : Avenant de prolongation de la convention-cadre avec la SAFER

Dans le cadre de ses compétences Aménagement de l'espace et Développement économique, la Communauté de Communes Flandre Intérieure a sollicité l'appui de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural des Hauts-de-France » (SAFER) en tant qu'opérateur pour la mise en œuvre de sa politique foncière impactant les terres et exploitations agricoles.

Le partenariat s'est traduit, le 20 avril 2016, par la signature d'une convention-cadre d'intervention foncière portant sur la veille foncière, la réalisation d'études foncières agricoles préalables, la négociation, le recueil d'accords amiables ainsi que la constitution de réserves foncières compensatoires et la conclusion de deux conventions opérationnelles pour l'accompagnement de la maîtrise foncière pour la future Zone d'Activités Economiques d'Arneke et le projet d'extension de la Zone d'Activités Economiques de la Porte de Flandre à Nieppe.

Dans le cadre de ce partenariat, environ 14 Hectares sont actuellement mis en réserve compensatoire avec la Communauté de Communes

La convention-cadre actuelle, d'une durée de 5 ans, est arrivée à son terme.

Considérant que pour couvrir la période d'application de la convention opérationnelle de Nieppe (négociation, suivi des mises en réserve, ...) et de permettre la passation de nouvelle convention opérationnelle dans le cadre de projets futurs sur l'ensemble des communes du territoire, il est proposé de prolonger, par voie d'avenant, la durée de la convention-cadre d'intervention foncière jusqu'au 19 avril 2026 sans autre modification.

Il vous est donc proposé :

- de prolonger la convention-cadre entre la CCFI et la SAFER des Hauts-de-France jusqu'au 19 avril 2026,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à cette délibération.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 15 novembre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Martin BELLEVAL

